Image not found or type unknown

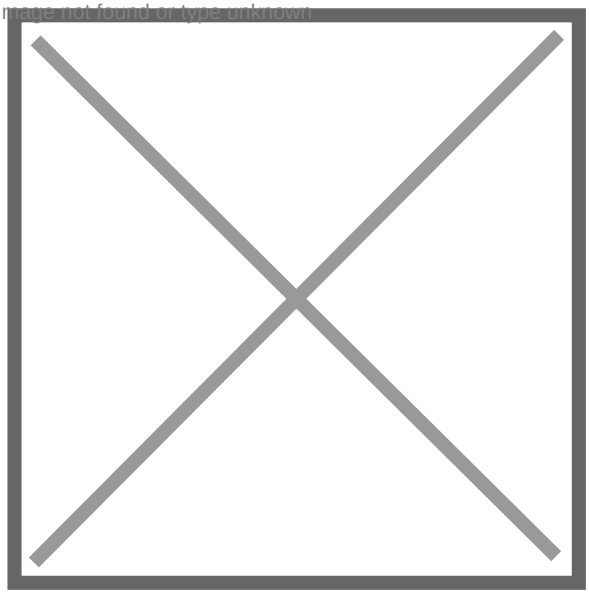

Rappel a la loi sur mineur

Par **sarryn34**, le **17/05/2013** à **20:32**

Bonjour,

mon fils de 13 ans vient de faire l'objet d'un rappel à la loi : il y a quelques semaines, avertis par les parents d'un de ces camarades, nous avons appris qu'il s'était battu et que cela avait été filmé par une huitaine de jeunes... le gamin qui se battait contre lui, est un voisin qui le cherche depuis plusieurs années...Bref, nous avons décidé de porter plainte pour harcèlement entre autre parce que les horaires de sorties étaient différentes ce jour-là, qu'il y a des antécédents, la vidéo a été montrée par les élèves aux autres collégiens, peur également de diffusion sur internet, et mon fils était très renfermé à cette période ET surtout il n'a rien dit. Bref, ce soir j'apprends que les vidéos montrent qu'ils se sont donné rendez-vous pour se battre devant les copains qui filment ! faux témoignage, etc.
le gendarme précise que le rappel à la loi n'est pas inscrit au casier MAIS qu'il ferme certaines portes, si mon fils souhaite passer certains concours pourra-t-il le faire

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés